



La Lettre de l'UNSA-IESSA

Ingénieurs Electroniciens des Systèmes

de la Sécurité Aérienne

Méthodes de voyous

C'est bien le sentiment qui prédomine après la journée du 22 septembre qui a vu l'installation du Datalink : MISO antidatée et modifiée à l'insu des rédacteurs pour changer le nom des intervenants sans se soucier des risques pour le personnel et les systèmes. L'UNSA-IESSA a décidé de déposer plainte « contre X » pour usurpation d'identité, faux en écriture et usage de faux.

Le Datalink à tout prix

Le 22 septembre se déroulait l'évaluation opérationnelle Datalink. Au vu du conflit social, l'administration décide d'astreindre une dizaine d'IESSA sur toute la France, en faisant fi du décret portant application de la loi instaurant notre service minimum. Ici, il n'a pas été question du « droit de survol du territoire » ou de la « sauvegarde des installations et du matériel de ces services » : il fallait éviter que la DNSA "passe pour des peintres" auprès des compagnies partenaires et des opérateurs étrangers. Pour cela, l'administration n'a pas hésité à piétiner le droit de grève. Mais pas seulement...

Le faux en écriture pour sauver le Datalink ?

Au CESNAC, les IESSA ont respecté les règles : MISO au carré avec le nom des intervenants et approuvée dès le 16 septembre. Sauf que, le 21 septembre au matin, des intervenants n'ayant pas reçu leurs astreintes ont choisi de se mettre en grève. L'administration décide au pied levé et sans ménagement d'astreindre d'autres IESSA pour remplacer les grévistes dans des conditions rocambolesques et inacceptables. Mais, il restait le problème de la MISO et "miraculeusement" au matin du 22 septembre, le nom des intervenants change. Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle MISO, mais simplement d'un faux. Les IESSA alertent alors la BGTA et leurs encadrements et refusent de faire l'intervention dans ces conditions.

L'administration ne se décourage. En début d'après-midi, l'adjoint du DO donne l'ordre par écrit de faire l'intervention conformément à ces MISO douteuses. Même ainsi, impossible : les heures ne reflètent plus la réalité des opérations décrites. Une heure plus tard, c'est au tour du Chef du CESNAC de donner lui aussi un ordre par écrit imposant aux agents de nouveaux horaires incohérents avec ceux précisés dans la MISO. Face à ce déferlement d'ordres écrits et sous la pression, les IESSA se trouvent contraints de mettre en œuvre le Datalink.

Pour un résultat quasi nul, la DSNA a choisi de bafouer ses propres règlements, le SMI et les droits fondamentaux de ses personnels.

Devant la gravité des actes, l'UNSA-IESSA va porter plainte « contre X » pour usurpation d'identité et faux et usage de faux en vue de se soustraire à une réglementation.